

Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République

# CHU HEALTHTECH CONNEXION DAY #2

*La HealthTech et les hôpitaux au service de la Santé de demain !*

20 NOVEMBRE 2023  
PALAIS DU PHARO - MARSEILLE

**Événement co-organisé par :**

france  
biotech

biotech | medtech | e-santé | IA  
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH



CONFÉRENCE  
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
DE CHRU

**OFFRES  
DE SPONSORING**

## LE CONTEXTE DE LA CONFÉRENCE

France Biotech, l'association professionnelle des entrepreneurs de l'innovation en Santé et la Conférence des Directeurs Généraux de Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) organisent la 2ème édition du "CHU X Healthtech Connexion Day", le 20 novembre 2023 au Palais du Pharo à Marseille.

Cet événement se positionne comme l'une des actions phare découlant de l'accord-cadre signé en mars 2022 entre la Conférence des DG des CHU et France Biotech. Cette convention de partenariat mise en place pour définir les priorités communes en matière de recherche et d'innovation en santé et aussi pour partager les objectifs, expertises et problématiques, entre les acteurs hospitaliers et les entrepreneurs pour renforcer conjointement la complémentarité entre établissements hospitalo-universitaires et industriels pour que l'innovation bénéficie au plus vite aux patients et au système de soins.

[Retrouvez le communiqué de Presse de cet accord](#)

L'objectif de cette 2ème journée est de poursuivre l'acculturation entre les parties prenantes afin de favoriser une meilleure connaissance des enjeux et perspectives de collaboration entre les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et les entrepreneurs de l'innovation en santé, de permettre les échanges, la co-construction, afin notamment de contribuer aux enjeux et orientations stratégiques du Plan Innovation 2030.

L'événement permettra de faire un retour sur les chantiers initiés lors de la première édition du CHU X HealthTech Connexion Day de Nantes ainsi qu'un bilan sur les différentes actions et initiatives, mises en œuvre au cours de l'année 2023.

Le nouveau format de l'événement a été pensé pour laisser une grande place aux ateliers, véritables moments de co-construction et d'échanges directs et qualifiés entre les différents acteurs présents sur les différentes étapes de cheminement de l'innovation, de l'émergence à la diffusion. La donnée sera au cœur des thématiques.

Enfin, l'édition 2023 permettra également de valoriser les expertises locales notamment à travers la visite organisée de structures locales et la mobilisation de l'écosystème régional.

**Retour sur la première édition qui s'est tenue à Nantes en décembre 2022**  
**Près de 450 participants étaient présents | 40 exposants | 63 intervenants !**

- Entrepreneurs de l'innovation en santé, Acteurs Biotech, Dispositif Médical, Santé Numérique
- Professionnels des CHU : Responsables innovation, DSI, Responsables achats, Directeurs financiers, responsables de plateformes des transferts de technologies (ex. Clin données), PCME, Vice-présidents de recherche (CHU)
- Acteurs publics et privés de la Santé en France, experts, professionnels de santé, décideurs, politiques

**Retrouvez les informations de la précédente édition : [Cliquez-ici](#)**

## LES TEMPS FORTS DE L'ÉDITION 2023



**Démo Zone**  
Exposition des partenaires  
et porteurs de projets innovants



**Workshops thématiques**  
échanges et discussions autour  
des grandes thématiques 2022



**Conférences et tables rondes**  
autour de sujets prospectifs et  
de la promotion croisée  
des HealthTech et des établissements  
de santé



**Pitches de l'innovation**  
des HealthTech  
et des établissements de santé



**Rendez-vous d'affaires**  
organisés entre professionnels des  
CHU et acteurs de la HealthTech



**Networking Event**  
Grande soirée de networking

# LES COMITÉS

## COMITÉ DE PROGRAMMATION

### Représentants de France Biotech :

- **Jean-Baptiste Angeloglou**, CEO **PSIH**
- **David Caumartin**, Vice-président **France Biotech**, Directeur Général - **Theraclion**
- **Catherine George** Vice-présidente **France Biotech**, Présidente **Ipsen Innovation - Ipsen Pharma**
- **Frédéric Girard**, Vice président **France Biotech**, Opérations de développement Europe -**DBV Technologies**
- **Florence Herry**, Vice Présidente de France Biotech, CEO **Libheros**
- **Corneliu Malciu** CEO **ARKHN**,
- **Franck Mouthon**, Président de France Biotech - PDG **Theranexus**
- **Alexandre Regniault**, Vice président France Biotech, Avocat associé - **Simmons & Simmons**
- **Nicolas Simon**, Vice president France Biotech, CEO **Wandercraft**
- **Stéphane Tholander**, Vice président France Biotech, Co-fondateur et président -**Agora Health**
- **Jeanne Volatron**, Vice présidente & Trésorière France Biotech, Co-fondatrice et présidente - **EverZom**

### Représentants de l'écosystème Local

- **Emilie Royère**, Directrice Générale - **Eurobiomed**
- **Laurent Baly**, président du réseau **des SATT**

## COMITÉ DE PILOTAGE

- **Olivier Chabanon**, Délégué général de **France Biotech**
- **Armelle Dion**, Direction de l'**Innovation**, **HCL**
- **Stéphanie Dioszeghy**, Directrice de la Recherche et de l'**Innovation - CHU de Brest**
- **Gilles Duluc**, Directeur de la Recherche Clinique et de l'**Innovation**, **CHU de Bordeaux**
- **Tara Duong**, Responsable du Pôle Transfert & Innovation **APHP**
- **Alexandre Fournier**, Secrétaire Général de la Conférence des **DG de CHU**
- **Emilie GARRIDO PRADALIE**, Directrice de la Recherche en Santé de l'**Assistance-Publique Hôpitaux de Marseille**
- **Violaine Gauthier**, Responsable Communication et événementiel **France Biotech**
- **Philippe Leca**, directeur des services numériques **APHM**
- **Mathilde Lefevre**, Adjointe à la directrice de la recherche en santé, **APHM**,
- **Franck Mouthon**, Président de **France Biotech**
- **Caroline Peragut**, directrice de la Communication, **APHM**

### Représentants de la Conférence de la DG des CHU ou Représentants des CHU :

- **Marie-Anne Allain**, Responsable Cellule Juridique et Valorisation **CHU Lille**
- **Marin Chapelle**, Directeur Recherche et Innovation **CHU de Caen**
- **Brigitte Courtois**, Directrice de la Recherche et de l'**Innovation CHU de Lille**
- **Armelle Dion**, Directrice de l'innovation des **HCL**
- **Stephanie Dioszeghy**, Directrice de la Recherche et de l'**Innovation - CHU de Brest**
- **Gilles Duluc**, Directeur de la Recherche Clinique et de l'innovation - **CHU Bordeaux**
- **Tara Duong**, Responsable du Pôle Transfert & Innovation **APHP**
- **Florence Favrel Feuillade**, Directrice Générale du **CHRU de Brest**
- **Emilie Garrido-Pradalie** Directrice Département Affaires Médicales, Recherche et Maladies Rares, **AP-HM**
- **Sarah Hustache** - Directrice de la recherche et de l'innovation - **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**
- **Olivier Lairez**, Directeur de la Recherche et de l'**Innovation**, **CHU de Toulouse**
- **Mathilde Lefevre**, Adjointe à la directrice de la recherche en santé, **APHM**

### Représentants médicaux, paramédicaux, recherche :

- **Karim Asehnoun**, président-administrateur du **CNCR (Comité national de coordination de la recherche)**
- **Loic Garçon (CHU Amiens)** VP Recherche et référents du GT Innovation de la **CRI de la Conf des DG CHU**
- **Pierre Henri Haller** Président du **CNKS**
- **Pr Rémi SALOMON**, Président de la **conférence des PCME de CHU - AP-HP**
- **Jean-Noël Trochu (CHU Nantes)** VP Recherche et référents du GT Innovation de la **CRI de la Conf des DG CHU**
- **Ludivine Videloup** présidente de l'**ANFIPA**

## LES OPPORTUNITÉS DÉDIÉES AUX SPONSORS

### NETWORKING

Mise à disposition d'espaces d'exposition pour votre société à proximité des salles de conférence et des ateliers composé de fauteuils, tables basses ou tabourets et tables hautes (espace et aménagement à définir avec les organisateurs).

Invitation à la soirée VIP la veille au soir de l'événement.

Possibilité de mise à disposition d'un espace de réunion d'une 10 aine de personnes sur un créneau d'1h pour l'organisation de RDV.



### OPPORTUNITÉS BUSINESS

**Participation aux rendez-vous B to B** pendant l'événement / Créneaux de 20 minutes pendant les périodes dédiées aux RDV d'affaires

Mise en contact et promotion de votre entreprise auprès de l'ensemble de participants

Mise en avant de vos solutions mais également de vos intérêts et attentes business.

### PRISE DE PAROLE

**Opportunité d'organisation d'un mini symposium (offre exclusive réservée au sponsor Platinum)**

Mise à disposition d'une salle de 150 places sur un créneau de 45 minutes pendant la pause déjeuner (projet soumis à la validation du comité d'organisation)

**Opportunité de prise de parole au sein du Studio TV de l'événement (agora)**

Créneau de 30 minutes. Table ronde autour d'une thématique de votre choix, soumis a validation par le comité d'organisation.

Support de communication digital mis à votre disposition pour illustrer votre propos

Captation de votre intervention pour retransmission en différé sur les réseaux sociaux et le site de l'événement.

### COMMUNICATION / VISIBILITÉ

#### Site internet :

Véritable vitrine de l'événement, support incontournable pour promouvoir le programme, les intervenants, les participants, les partenaires et les sponsors de l'événement.

Accès à la plateforme d'organisation de rendez-vous B to B

Accès aux inscriptions

#### Réseaux sociaux

Communication autour de l'événement en amont, pendant et après l'événement effectuée sur les réseaux de France Biotech (Linkedin + de 50K abonnés) et relayée par les co-organisateurs partenaires de l'événement.

## LES OFFRES DE SPONSORING

DESCRIPTION	SILVER <i>Limité</i>	GOLD <i>Limité</i>	PLATINUM <i>Exclusif</i>
<b>Tarif</b>	5 000 € HT	10 000 € HT	30 000 € HT
Communication	Réalisation d'une interview écrite en amont ou pendant l'événement	Réalisation d'une interview vidéo de 5 min pendant l'événement	Réalisation d'une interview vidéo de 5 min et écrite pendant l'événement
Prise de parole	X	Mise en place d'une "agora" de 30 minutes dans l'espace d'exposition	Organisation d'un mini symposium de 45 minutes à l'heure du déjeuner en plénière
Espace d'exposition (à définir en fonction des espaces disponibles)	Pas de stand Le Roll up de votre société dans l'espace d'exposition	Espace d'exposition <u>nu</u> de 12 m <sup>2</sup> à proximité des salles de conférence	Espace d'exposition <u>nu</u> de 18 m <sup>2</sup> à proximité des salles de conférence
Accès plateforme de RDV B to B	✓	✓	✓
Mise à disposition d'une salle de réunion pour une durée d'1h (sous réserve des disponibilités)	X	✓	✓
Le nom de votre entreprise sur les supports de l'événement	✓	✓	✓
Logo sur les campagnes d'e-mailing & mention sur réseaux sociaux	✓	✓	✓
Opportunité de fournir Goodies &/ou Flyers (fournis par le partenaire)	1 goodies + 1 flyer	1 goodies + 1 flyer	1 goodies + 1 flyer + Logo sur le tour de coup + sponsor du cocktail dejeuneratoire
Remerciement pendant la conférence d'ouverture	✓	✓	✓

# RÉCAPITULATIF PARTICIPATION SPONSOR

**Ce document valide officiellement votre demande de Sponsoring pour l'événement CHU HEALTHTECH CONNEXION DAY 2023 - le 20 novembre 2023 décembre à Marseille.**

**Votre demande de participation sera soumise à validation par le comité de Pilotage de l'événement**

***UN CONTRAT DE SPONSORING VOUS SERA TRANSMIS POUR CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION.***

ORGANISATION : \_\_\_\_\_

NOM DU RESPONSABLE : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Package SILVER Sponsor : 5 000 € HT

Package GOLD Sponsor : 10 000 € HT

Package PLATINUM Sponsor : 30 000 € HT

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Total à facturer : \_\_\_\_\_ €HT

Signature et cachet de l'entreprise (VEUILLEZ ÉCRIRE "LU ET APPROUVE" AU-DESSUS DE VOTRE SIGNATURE)

DATE: \_\_\_\_\_ Cachet et Signature : \_\_\_\_\_

Merci de nous retourner ce document comme suit :

- Par mail : [Hugo.servanton@france-biotech.org](mailto:Hugo.servanton@france-biotech.org)
- Par courrier : France Biotech | CHU HealthTech Connexion Day - 10 rue d'Oradour Sur Glane, 75015 Paris



## CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT CHU X HEALTHTECH CONNEXION DAY 2022 - LE 20 NOVEMBRE 2023 MARSEILLE

### 1. Organisation

L'événement l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 se déroulera à Marseille le 13 décembre 2023.

Il est organisé par l'association France Biotech dont le siège social est situé 10 rue d'Oradour sur Glane à Paris 15, ci-après dénommée l'Organisateur.

### 2. Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur met à disposition un stand à un Exposant pendant la durée du Salon. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'Organisateur. Les modalités d'organisation du Salon, notamment la date de début et de fin, sa durée, le lieu où il se déroulera, les heures d'ouverture et de fermeture sont librement déterminés par l'Organisateur qui peut les modifier unilatéralement. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

### 3. Lieu et Dates de l'événement

L'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 se déroulera à Marseille (Palais du Pharo), le 20 novembre 2023. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'Organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date si la situation l'impose (arrêté préfectoral interdisant la tenue de la manifestation aux dates prévues). L'Organisateur pourra alors annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription mentionnés au point 4.

### 4. Cas de force majeure

L'Organisateur peut annuler ou reporter l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 pour cause de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de l'événement toutes situations nouvelles sanitaires, climatiques, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national ou international non raisonnablement prévisibles au moment de la communication du Salon auprès des Exposants, indépendantes de la volonté de l'Organisateur, qui rendent impossible l'exécution du Contrat ou qui emportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de l'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023, ou la sécurité des biens et des personnes. En cas d'annulation par l'Organisateur pour cas de force majeure, le participant s'engage à n'exercer aucun recours contre l'Organisateur après paiement des dépenses engagées, le solde disponible sera réparti entre les Exposants au prorata des versements effectués. En cas de report par l'Organisateur pour cas de force majeure, celui-ci informera les Exposants des nouvelles modalités d'organisation dans les plus brefs délais.

### 5. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

Sont admises à participer toutes entreprises, organismes ou administrations ayant une compétence dans le domaine des technologies médicales. L'Organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le mercredi 16 octobre 2023, le signataire demeure redevable de 50% du montant initial de sa participation, correspondant aux frais engagés par l'Organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'Organisateur que par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à l'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement total de la participation doit être réglé au plus tard trois semaines avant l'événement, soit le mardi 30 octobre 2023 dernier délai.

### 6. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Les montants forfaitaires de participation sont de 5 000 €HT, 10 000 € HT et 30 000 € HT suivant la formule choisie (parmi les formules Pack Silver Pack Gold Pack Platinum et les prestations complémentaires. Ces prix d'inscription à l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 comprennent les prestations décrites dans les rubriques «Les Offres de Sponsoring» du présent dossier.

### 7. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023, sans l'accord préalable de l'Organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux du salon, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de celles-ci, et ce pendant toute leur durée.

### 8. Obligation de résultat

L'Organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

### 9. Utilisation de la plateforme de rdv d'affaires de l'événement

Le participant s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin d'accéder à la plateforme de l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023, mise à disposition par l'Organisateur, afin de faciliter sa participation à l'événement. Cette plateforme permettra la gestion des RDV d'affaires de l'exposants en marge de l'exposition Un code d'accès dédié permettra au participant de s'inscrire gratuitement (selon le nombre de places attribuée dans le cadre du Pack)

### 10. Politique de confidentialité et sécurité des données

Le participant reconnaît être informé que l'Organisateur devra recueillir des données nécessaires dans l'unique but de fournir les services décrits dans le bon de commande associé à ses conditions générales. De plus amples informations sont mises à disposition sur le site de l'Organisateur.

### 11. Assurances

L'Organisateur est responsable civilement en sa qualité d'Organisateur de l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. Le palais du Pharo répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant aux journées d'affaires, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant le matériel lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

### 12. Application du Règlement

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

### 13. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'Organisateur sont seuls compétents.